

Retranscription des notes prises au vol lors de l'atelier

Par Pascale Piérard et Thibault Galand

Après une introduction par les animateur·trice·s et un tour de table de présentation, la **première partie de l'atelier** permet aux participant·e·s de découvrir et tester le **jeu Dédale**.

- Dédale est un jeu de plateau d'appropriation des droits culturels destiné à un public d'enfants (6-12 ans). Conçu par [Réseau Culture 21](#) dans le cadre de la démarche [Paideia](#), il est en cours de développement et ne peut actuellement pas encore être diffusé.
- Paideia s'inscrit dans le référentiel de la [Déclaration de Fribourg](#) qu'elle décline à travers 8 droits : « identité » - « diversité » - « patrimoine » - « communauté » - « participation » - formation » - « information » - coopération.

Les participant·e·s jouent le jeu en petits groupes ; une mise en commun est organisée ensuite pour partager des impressions et des questions relatives aux droits culturels.

Paroles récoltées en « pop corn » :

- **Identité** : un concept dynamique !
L'identité personnelle se manifeste différemment selon les contextes : en équipe, selon les acteurs avec qui on interagit (associations, citoyens, ...)
- **Participation** :
 - o *Importance de la prise en compte des conditions de participation, pour tenter de « faire tomber les remparts »*
Ex : le nombre croissant de familles monoparentales à Bruxelles...
Les conditions de participation, les capacités des personnes à participer, sont marquées par la situation dans laquelle elles se trouvent. Nos pratiques doivent dans la mesure du possible s'y adapter.
 - o *De nouvelles pratiques ont émergé suite aux crises. Elles ont donné lieu à des rencontres avec des personnes qu'on ne connaissait pas.*
 - o *Comment relever les freins d'accès à la culture ?*
➔ Sortir de la logique d'accès ! Penser différemment... Participation ≠ accès !
- *On veut « bien faire » et on se trompe en prenant nos valeurs pour des évidences...*
Ex : accueillir des migrant en leur proposant des repas qui ne leur conviennent pas.
Les droits culturels peuvent être un outil pour des remises en question
- **Respect**
➔ Savoir écouter et entendre la personne dans sa singularité
➔ Capacité d'accueillir < identité – diversité
Mais en portant une attention poussée à l'individualité, comment peut-on encore faire collectif ? Le collectif n'est pas une juxtaposition des individualités.
⚠ Ne pas être dans le « Tout est bon »
Rester sur, accompagner vers le chemin vers l'émancipation individuelle et collective.

- *Comment faire en sorte que les droits culturels soient une « évidence », un outil de nos pratiques au quotidien ?*
Faut-il les nommer « droits » ? Cela évoque des contraintes et des devoirs, cela complique leur mobilisation dans le travail de terrain.
➔ On n'est pas obligé de les nommer pour « rentrer dedans », c'est moins rébarbatif...

Cette partie de l'atelier termine par un retour sur le jeu même :

- *Un outil léger*
- *Suggestion : imaginer un plateau plus petit, utiliser des couleurs par droit*
- *Il peut être intéressant pour le conseil d'orientation.*
- *Il favorise l'expression personnelle de manière informelle*

- - -

II. Les participant-e-s visionnent ensuite une [capsule vidéo](#) réalisée par l'ASTRAC et Culture & Démocratie pour présenter les notions-clé des droits culturels selon la Déclaration de Fribourg.

Réactions :

- *Lien avec la pyramide de Maslow... Les droits culturels répondent à des besoins fondamentaux, sont en lien à la fois avec des besoins physiologiques et psychologiques.*
- *Importance de l'écoute – respect – diversité*
- *Sortir d'une logique d'aide, descendante*
- *Lien à creuser entre les droits culturels et la radicalisation.*

- - -

III. La troisième partie de l'atelier est consacrée à des **animations ludiques**, petits ateliers de mise en jeu d'un ou deux droits culturels.

Leur objectif est de défricher les droits à partir des représentations et expériences de chacun-e.

Un outil reprenant les canevas d'animation des ateliers est en cours de réalisation.

PATRIMOINE

Les participant·e·s se répartissent en deux groupes qui s'engagent dans une controverse autour de la question suivante :

« Le patrimoine, requiert-t-il une reconnaissance institutionnelle ? »

OUI	NON
<ul style="list-style-type: none"> ● Choisir ce qui est à transmettre ● Ne pas limiter les communs ● Garantir les droits de tous ● Garantir les récits communs ● Travailler la mémoire ● Domaines concernés: <ul style="list-style-type: none"> ○ immatériel + risque de disparition ○ matériel et besoin de préservation <p>→ L'ETAT est le seul capable de ces missions</p>	<p><i>toute personne doit être légitime de s'exprimer et de transmettre son héritage: liberté de choix, légitimité de chacun·e</i></p>
OUI répond au NON	NON répond au OUI
<p><i>Il faut un rempart pour garantir le droit des minorités, il faut des normes en ce sens.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Propagande (quant au choix de ce qui est à transmettre): <ul style="list-style-type: none"> ○ Quid des histoires individuelles par rapport à l'Etat ? ; ○ Dépasser l'individu par le collectage large ● Risque de censure, pas d'approches multiples des héritages ● Autoritaire par l'Etat, non démocratique ● Un récit différent de celui de l'Etat, contre-pouvoir <p>→ Un récit par ceux qui font le patrimoine</p>

PARTICIPATION

Les participant·e·s sont invité·e·s à lister les idées les plus nulles pour permettre la participation.

Réservation obligatoire 4 mois à l'avance – faire payer super cher – pas de comm - forcer à s'exprimer – éloigner le lieu du projet – filmer le vote – venir tout nu – faire la réunion de dos – crier – festival de théâtre de rue en hiver – réunion inaccessible (mobilité) - prévenir une heure à l'avance – bruit parasites – une seule activité – changer de langue à chaque phrase – réunion PMR dans un escalier.

COMMUNAUTÉ

En petits groupes, les participants échangent autour de la question « De quelle communauté avez-vous/faites-vous partie ? ».

Suivi d'un moment de mise en commun, en grand groupe.

Paroles récoltées en « pop corn »

- *Le fait de se connaître entre personnes, cela fait-il une communauté ?
Il faut également un sentiment d'appartenance, partager un commun.
→ Rôle des codes, langages, références
→ Importance du débat*
- *Droit à la communauté = liberté de quitter ou d'entrer dans une communauté → implique des personnes et des communautés en mouvance
Oui, mais a-t-on toujours ce choix ?*
- *La communauté mobilise l'identité et le partage, le collectif*
- *⚠ Attention à l'enfermement, de soi-même, des autres (ne pas assigner les personnes à une communauté)*

IDENTITÉ – DIVERSITÉ

L'animation est basée sur un débat mouvant autour des questions suivantes :

- Je connais les personnes avec qui je travaille : oui – non
- Mes pratiques professionnelles posent des freins à l'expression de certaines personnes : oui – non
- Mes pratiques valorisent la diversité : oui – non

Suivi par un temps de mise en commun.

Paroles récoltées en « pop corn » :

- Même en travaillant longtemps avec des personnes, il est possible qu'on ne le connaît que partiellement → L'identité est composite, dynamique.
- Il est difficile de se connaître dans un laps de temps court
- Il est important de garder une distance (ici, dans un contexte pro), c'est une question de respect

- Dans notre travail (où les personnes et leurs relations sont au centre), des freins à l'expression sont inévitables...
Le fait de ne pas être polyglotte en est un par exemple.
- Des pratiques peuvent être freins et leviers à la fois.
- Il faut à la fois créer un cadre propice et être attentif aux objectifs du projet.

Questions à creuser, partagées à la fin de l'atelier

- Faut-il « nommer » les droits culturels ?
- Comment s'appuyer sur les droits culturels face à la radicalisation ?
- Comment saisir les droits culturels comme levier d'émancipation collective ?

- Comment les droits culturels permettent-il de créer les conditions pour respecter la légitimité de chacun ?
- Comment ne pas assigner les individus à une communauté ?